

MANIFESTATIONS DE LA DYNAMIQUE FONCIERE DANS LE DEPARTEMENT DU PLATEAU

Jean Raphael ADELAKOUN ¹,

Sylvain VISSOH ^{1, 3},

Waïdi SEYDOU¹

Ibouraïma YABI ^{1, 2}

*¹Département de Géographie et Aménagement du Territoire ;
Université d'Abomey-Calavi, Bénin.*

*²Laboratoire Pierre PAGNEY "Climat, Eau, Ecosystèmes et Développement
(LACEEDE)"*

*³Laboratoire d'Etude des Dynamiques Urbaines et Régionales (LEDUR)
Cotonou, Bénin
waidosy1@yahoo.fr*

Résumé

La question de la dynamique foncière constitue un enjeu majeur dans les régions du sud-Bénin et joue sur la production agricole. La présente recherche vise à caractériser les manifestations de la dynamique foncière dans le département du Plateau.

Les données utilisées sont les données socio-anthropologiques relatives aux pratiques foncières. L'étude de la croissance démographique dans le département du Plateau a été faite par des données des RGPH (1 à 4). Ces données ont été traitées grâce au logiciel SPSS IBM version 21. L'analyse des résultats a été faite grâce à l'utilisation du modèle SWOT.

La dynamique foncière se manifeste entre autres par la croissance démographique (86 %), les facteurs naturels et économiques (79 %). En effet, l'étude de la dynamique foncière passe par la dynamique sociale qui s'est organisée autour de cinq types de pouvoirs. A savoir, le pouvoir traditionnel, administratif, judiciaire, politique et religieux. L'étude de la dynamique foncière passe aussi par une analyse de l'évolution de la population ces dernières années. Les modes d'accès à la terre (89 %), l'indice agro démographique, la présence des équipements (80 %), des infrastructures scolaires et sanitaires (82 %) et les caractéristiques de l'économie locale (87 %) sont des éléments de manifestation de la dynamique foncière.

Mots clés : Département du Plateau, dynamique foncière, enjeux économiques

Abstract

The issue of land dynamics is a major issue in the regions of southern Benin and affects agricultural production. The present research aims to characterize the manifestations of land dynamics in the Plateau department.

The data used are socio-anthropological data relating to land tenure practices. The study of population growth in the Plateau department was carried out using data from the RGPH (1 to 4). These data were processed using IBM SPSS version 21 software. Analysis of the results was done using the SWOT model.

The land dynamic is manifested among other things by demographic growth (86%), natural and economic factors (79%). Indeed, the study of land dynamics involves social dynamics, which are organized around five types of power. Namely, traditional, administrative, judicial, political and religious power. The study of land dynamics also involves an analysis of the evolution of the population in recent years. The modes of access to land (89%), the agro-demographic index, the presence of equipment (80%), school and health infrastructure (82%) and the characteristics of the local economy (87%) are elements of manifestation of land dynamics.

Keywords: *Plateau Department, land dynamics, economic issues*

1-Introduction

La question de la dynamique foncière constitue un enjeu majeur dans les régions du sud-Bénin et joue sur la production agricole selon (Balogoun, 2009 : 23). Ceci a engendré une saturation de l'espace (Davoudou, 2013 : 23). En effet, l'utilisation de la terre à des fins agricoles constitue alors un problème car le capital foncier est le plus important facteur de production sans lequel il ne saurait avoir de production agricole (Glèlè, 2006 : 19). Les mutations sont intervenues dans la dynamique du foncier ayant conséquence l'évolution des modes d'accès, des pratiques foncières, de la gestion foncière, des droits détenus par les différents acteurs (Vissoh, 2000 : 21). Dans le département de plateau, l'un des facteurs le plus important de la dynamique foncière est la recherche de terre agricole, une activité qui occupe la majorité (83 %) de la population.

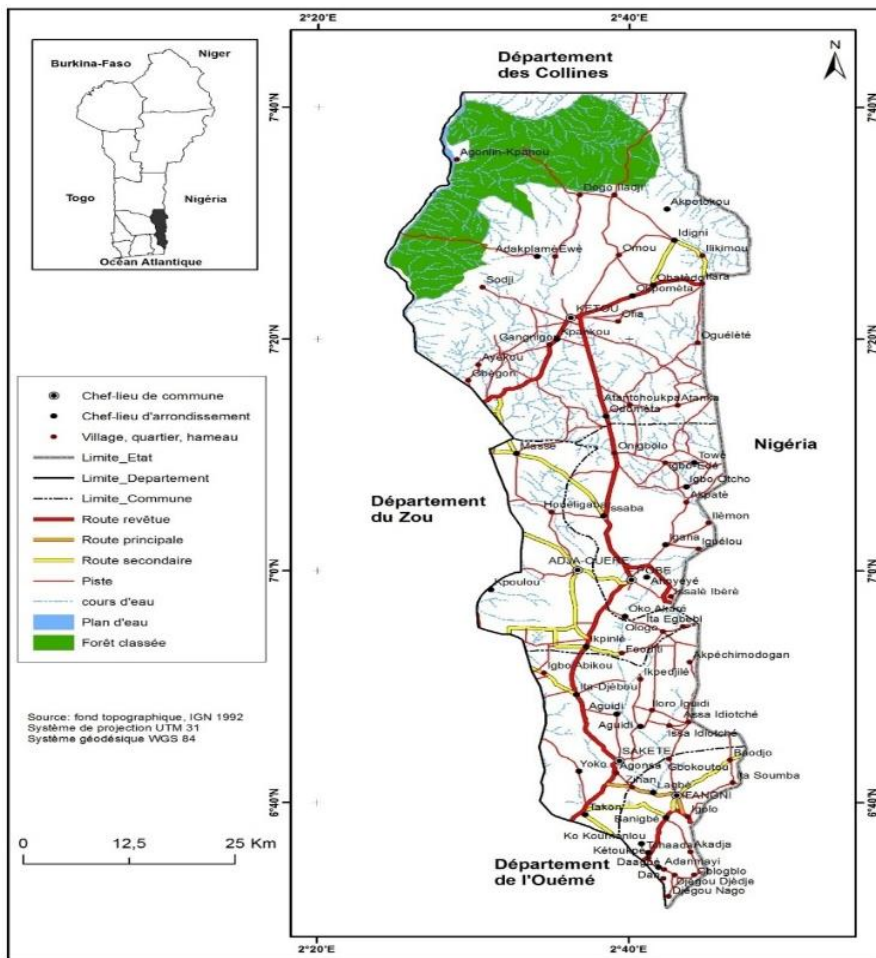
Au Bénin, dans le concept de la croissance démographique, on considère que le marché foncier est modelé par l'économie du milieu en cause. Colin (2005 : 181), croit plutôt que l'accès à la terre est fortement mu par la dynamique démographique des peuples. Ainsi pour l'auteur, il existe des interactions fondamentales entre la croissance démographique et la demande en terre. Ainsi, la forte pression démographique est source de saturation foncière. Il sera appuyé par Bawa (2017 : 83) qui a constaté que l'augmentation de la population dans la plupart des régions du Bénin, particulièrement dans le sud a entraîné l'accélération du processus de marchandisation de la terre.

Le foncier a toujours été un grand enjeu du développement économique et social car, la terre est considérée comme la mère nourricière, le garant de la survie des populations présentes et futures, elle est l'objet de toutes les convoitises. Avec l'accroissement de la population, la baisse de la fertilité des sols, la réduction des superficies cultivables au profit de l'habitat dans

les zones périphériques des centres urbains, on assiste à une compétition accrue pour l'accès à la terre (Davoudou, 2013 : 9).

Le Département du Plateau est situé au sud-est du Bénin, entre 6° 20' et 7° 40' de latitude nord et entre 2° 20' et 2° 46' de longitude est. Il comprend cinq (5) Communes (Kétou, Pobè, Adja-Ouèrè, Sakété et Ifangni), deux cent dix-huit (218) villages regroupés en vingt (29) Arrondissements. Il couvre une superficie de 3 264 km², soit environ 3 % de la superficie nationale (INSAE, 2013 : 3). Il est limité au nord par le Département des Collines, à l'est par la République Fédérale du Nigéria, à l'ouest par le Département du Zou et au sud par le Département de l'Ouémé (figure 1).

Figure 1 : Situation géographique et administrative du Département du Plateau



Pour une atteinte des résultats, une démarche méthodologique a été adoptée.

2-Approche méthodologique

Les méthodes mises en œuvre pour la collecte des informations ont pris en compte la recherche documentaire et les enquêtes de terrain dans le département du Plateau. Ces données ont été complétées par celles recueillies par les investigations sur le terrain dans les cinq (5) Communes du département du Plateau (Pobè, Kétou, Adja-Ouéré, Sakété et Ifangni). L'échantillon a été déterminé par la méthode de choix raisonné.

Les critères utilisés dans le cadre de la présente recherche sont entre autres : avoir au moins trente (30) ans, avoir vécu dans la localité tout au moins les dix dernières années avant l'enquête, être propriétaire de domaine.

La détermination de la taille de l'échantillon a été faite suivant la formule de D. Schwartz (1995) qui se présente comme suit : $\beta = Z\alpha^2 \times pq/i^2$ avec :

β = taille de l'échantillon (β a été déterminé pour chacune des communes);

$Z\alpha$ = 1,96 : écart réduit correspondant à un risque α de 5 % ;

i = précision désirée égale à 5 % selon la technique de l'INSAE ; $q = 1 - p$;

p = la proportion des ménages disposant de biens fonciers dans le secteur de recherche. Ainsi, 379 ménages ont été enquêtés.

L'enquête de terrain a été réalisée avec des outils de collecte tels que : le questionnaire, le guide d'entretien, une grille d'observation et un appareil photographique. Les résultats obtenus ont été analysés grâce au modèle SWOT.

3-Résultats

3.1. Manifestations de la dynamique foncière dans le département du Plateau

3.1.1. Dynamiques sociales

La société dans le département du Plateau est organisée autour de cinq types de pouvoirs : pouvoir traditionnel, pouvoir administratif, pouvoir judiciaire, pouvoir politique et pouvoir religieux.

➤ ***Pouvoir traditionnel***

Le pouvoir traditionnel est actuellement le plus étendu dans le département du Plateau. Le respect de la chefferie traditionnelle est très ancré dans les us et coutumes de la population. Les décisions qui sont prises à travers l'exercice de ce pouvoir traduisent généralement un

consensus. En effet, le pouvoir traditionnel jouit d'une grande légitimité au sein de la population.

➤ **Pouvoir administratif**

Les approches de prises de décision dans le cadre de l'exercice du pouvoir administratif ne laissent souvent pas de place à la participation. Le pouvoir administratif est basé sur la hiérarchie (organigramme) et les textes. Il peut agir par le biais de la force publique (Police Républicaine

➤ **Pouvoir politique**

Le pouvoir politique développe une approche de prise de décision consensuelle basée sur la définition des orientations de développement local. La définition des orientations est obtenue au cours du processus d'élaboration du Plan de Développement Communal (PDC) qui requiert la participation de toute la population à la base, qu'elle soit résidente ou non. Les actions de développement sont donc conduites sur la base du PDC.

➤ **Pouvoir juridique**

Le pouvoir juridique est localisé dans les Communes du Plateau. Il est assuré, par les Tribunaux de Première Instance (TPI) de Porto Novo et de la Commune Pobè (le TPI de la Commune de Pobè a été mis en service en 2012). La démarche adoptée par le pouvoir juridique dans le cadre de la gestion du foncier est basée sur l'écoute, les investigations et les textes.

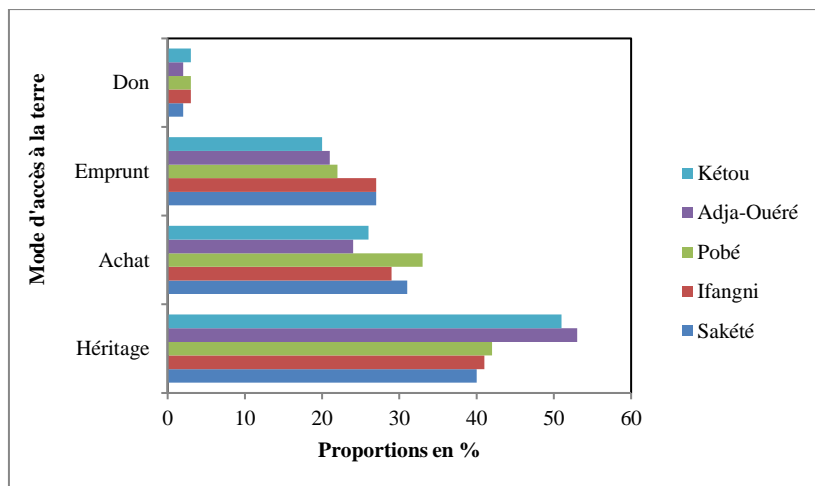
➤ **Pouvoir religieux**

Le pouvoir religieux est basé sur la croyance. Dans le département du Plateau, plusieurs religions cohabitent. Cette situation est dictée par la constitution nationale qui dispose que le Bénin est un pays laïque. Le pouvoir religieux est aussi un pouvoir étendu. Ceci confirme la tolérance mutuelle entre les religions et renforce, de ce fait, leur pouvoir.

3.1.2. Modes d'accès à la terre dans le département de Plateau

Selon 89 % des populations interrogées, la terre, l'un des facteurs de production, est la propriété des familles qui sont les premiers à s'installer sur le domaine. La figure 2 présente les modes d'accès à la terre dans le département du Plateau.

Figure 2: Modes d'accès à la terre dans le département de Plateau



Source des données : Enquêtes de terrain, septembre 2018

Il faut retenir que l'héritage représente le mode d'accès le plus pratiqué dans le département de Plateau avec 45,4 % en moyen. Il est suivi, dans le même ordre, de l'achat (28,6 % en moyen) et le don représente le mode d'accès le moins pratiqué dans le département de Plateau avec un pourcentage de 2,6 en moyen.

3.1.3. Indice Agro démographique

Cet indice est calculé en simulant la superficie totale cultivable du département du Plateau à l'accroissement de la population projetée sur 2050 (tableau I).

Tableau I : Indice Agrodémographique sur la période 1979-2050

Années	Populations (P)	Superficie totale cultivable en ha (S)	ID=S/P ha/habitant
1979	208722	105635	0,506
1992	307676	153342	0,498
2002	407116	203912	0,500
2013	624146	119212	0,191
2050	1058206	101236	0,096

Source des données : INSAE, 2013

Le tableau I montre qu'au fur et à mesure que la population augmente, la superficie culturale par habitant rural diminue. Ainsi, l'Indice Agro démographique est passé de 0,506 ha/ habitant en 1979 à 0,500 ha/ habitant en 2002 et sera de 0,096 ha/ habitant en 2050. Ce qui entraînera

une réduction considérable de la production agricole et si rien n'est fait, le département du Plateau sera sujette à une insécurité alimentaire et un déplacement massif des populations.

3.1.4. Etude diachronique de l'occupation des terres

Les photographies aériennes de différentes dates disponibles ont été interprétées pour la réalisation des trois cartes de la dynamique d'occupation des terres dans le département du Plateau (figures 3, 4, 5).

Figure 4 : Etat d'occupation des terres dans le secteur d'étude en 1986

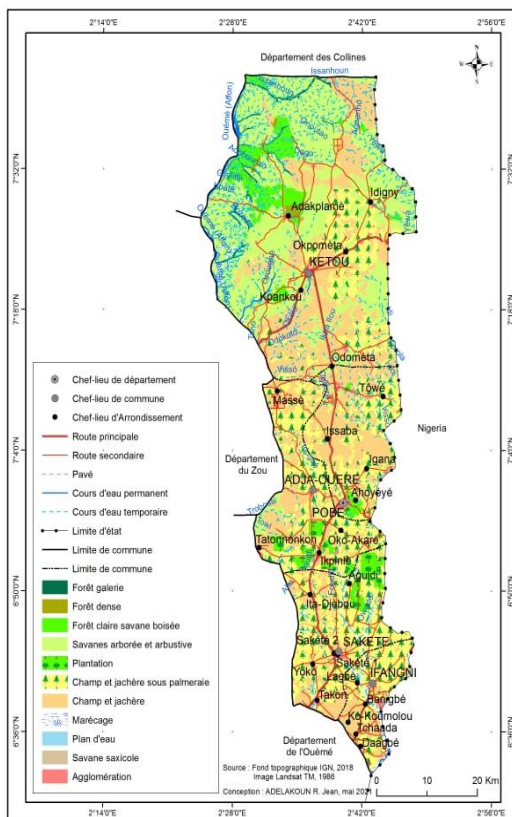


Figure 3 : Etat d'occupation des terres dans le secteur d'étude en 2000

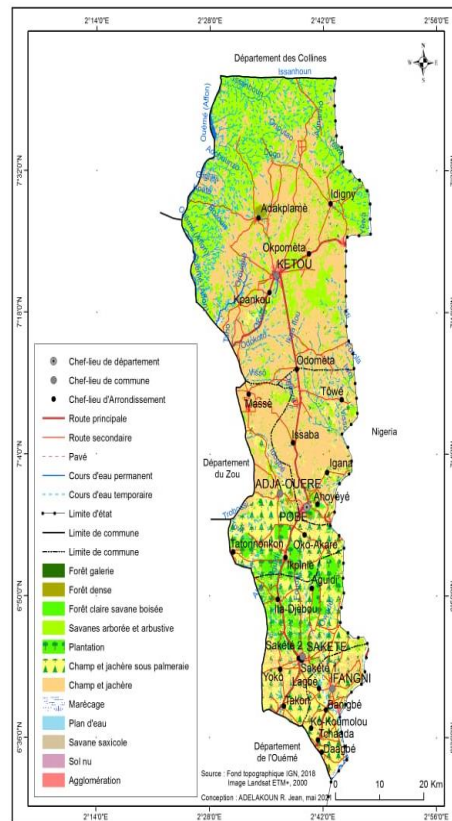
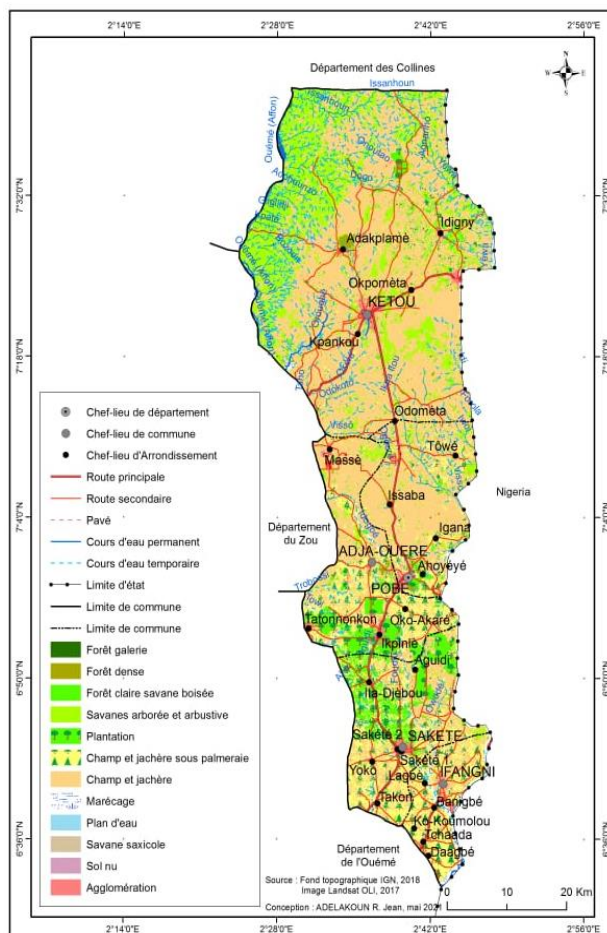


Figure 5: Etat d'occupation des terres dans le secteur d'étude en 2017



Les figures 3, 4 et 5 montrent que les unités d'occupation ont connu des mutations entre 1986, 2000 et 2017 (tableaux II et III).

Tableau II: Matrice de transition des unités d'occupation des terres dans le secteur d'étude entre 1986 à 2000

Unité d'occupations des terres en 2000 \ Unité d'occupations des terres en 1986	Forêt Galerie	Forêt dense	Forêt claire savane boisée	savanes arborée et arbustive	plantation	Champs jachère sous palmeraie	Champ et jachère	Mangrove	Plan d'eau	Surface sablonneuse	Sol érodé et dénudé	Agglomération	Sup (ha) 1986
Forêt Galerie	3011,4	0	0	0	5,58	0	799,11	0	0	0	0	3,87	3819,96
Forêt dense	0	1496,34	2016,45	310,32	17,55	0	271,62	0	0	0	0	8,73	4121,01
Forêt claire savane boisée	0	64,17	244,26	7646,76	89,01	282,51	4509,99	0	0	0	0	78,03	12914,73
savanes arborée et arbustive	0	0	364,77	47365,56	798,03	1193,22	43604,91	374,76	0	3,78	0	770,22	94475,25
plantation	0	0	0	0	6149,97	1188	733,05	0	0	0	0	64,26	8135,28
Champs jachère sous palmeraie	0	0	0	6388,11	8410,68	36016,47	43006,77	0	0	0	28,26	1161,54	95011,83
Champ et jachère	0	0	0	14783,67	5154,93	17193,06	55388,61	332,01	0	0	5,85	1299,06	94157,19
Mangrove	0	0	0	0	0	0	714,15	2466,27	0,18	0	0	8,64	3189,24
Plan d'eau	0	0	0	0	0	0	0	0	345,51	0	0	0	345,51
Surface sablonneuse	0	0	0	0	0	0	60,21	0	0	32,85	0	0	93,06
Agglomération	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1083,96	1083,96
Sup (ha) 2000	3011,4	1560,51	2625,48	76494,42	20625,75	55873,26	149088,42	3173,04	345,69	36,63	34,11	4478,31	317347,02

Source : Résultats d'interprétation des cartes d'occupation des terres, février 2019

Tableau III : Matrice de transition des unités d'occupation des terres dans le secteur d'étude entre 2000 à 2017

Unité d'occupations des terres en 2017 Unité d'occupations des terres en 2000	Forêt Galerie	Forêt dense	Forêt claire savane boisée	savanes arborée et arbustive	plantation	Champs jachères sous palmeraie	Champ et jachère	Mangrove	Plan d'eau	Surface sablonneuse	Sol érodé et dénudé	Agglomération	Sup (ha) 2000
Forêt Galerie	2982,06	0	0	0	0	0	16,92	12,42	0	0	0	0	3011,4
Forêt dense	0	1473,75	4,14	2,7	2,97	6,21	70,11	0	0	0	0	0,63	1560,51
Forêt claire savane boisée	0	0	2396,61	26,1	0,99	0	197,91	0	0	0	0	3,87	2625,48
savanes arborée et arbustive	0	0	69,66	47564,28	1201,14	87,39	27331,2	21,42	0,54	1,08	0	217,71	76494,42

plantation	0	0	0	0	20505,69	1,44	107,46	0	0	0	0	11,16	20625,75
Champs jachère sous palmeraie	0	0	0	72	352,53	37838,79	15916,77	6,84	0	40,05	0	1646,28	55873,26
Champ et jachère	0	2,34	0	5322,15	2597,13	1569,6	136486,71	12,51	0,63	45,18	0	3052,17	149088,42
Mangrove	0	0	0	0	0	31,95	29,7	3111,03	0,36	0	0	0	3173,04
Plan d'eau	0	0	0	0	0	0	0	0	345,69	0	0	0	345,69
Surface sablonneuse	0	0	0	0	0	0	0	0	0	36,63	0	0	36,63
Sol érodé et dénudé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	34,11	0	34,11
Agglomération	0	0	0	0	0	2,25	0	0	0	0	0	4476,06	4478,31
Sup (ha) 2017	2982,06	1476,09	2470,41	52987,23	24660,45	39537,63	180156,78	3164,22	347,22	122,94	34,11	9407,88	317347,02

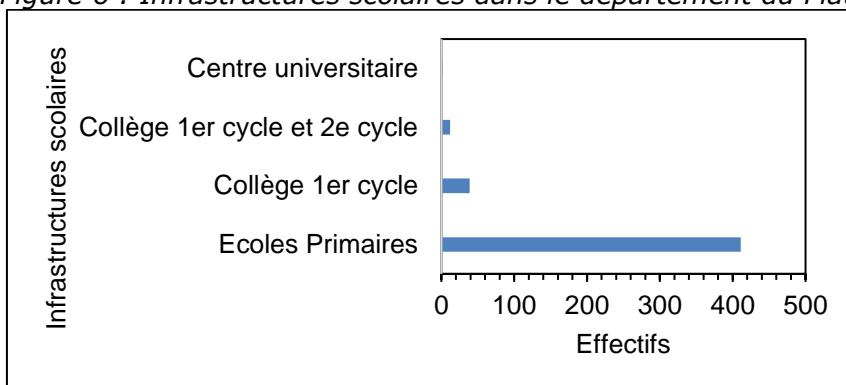
Source : Résultats d'interprétation des cartes d'occupation des terres, février 2019

Le tableau II indique que les agglomérations, qui sont caractéristiques des milieux urbains, sont passées de 1083,96 ha en 1986 à 4478,31 ha en 2000. Soit un taux d'accroissement de 47,38 %. Cette expansion spatiale des agglomérations s'est principalement réalisée au détriment de la surface sablonneuse et de la forêt galerie. Ainsi, l'analyse du tableau III montre que les agglomérations sont passées de 4478,31 ha en 2000 à 9407,88 ha en 2017. Soit un taux d'accroissement de 52,26 %. En effet, il est constaté une régression des unités d'occupations telles que, la forêt galerie, la mangrove, le plan d'eau, la surface sablonneuse et le sol érodé et dénudé.

3.1.5. Equipements et Infrastructures scolaires et sanitaires

- L'accès à l'eau potable semble poser encore d'énormes difficultés aux populations. A peine 54,9 % de ménages seulement ont accès à l'eau potable. Des efforts restent à faire pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement devenus aujourd'hui les Objectifs de Développement Durable (ODD).
- La présence des infrastructures scolaires dans presque tous les villages et quartiers de ville qui disposent d'une école primaire, et des collèges à 1er cycle et à 2^{ème} cycle. La Circonscription Scolaire dans le département du Plateau dispose d'importantes infrastructures (figure 6).

Figure 6 : Infrastructures scolaires dans le département du Plateau



Source : Enquêtes de terrain, janvier 2019

L'analyse de la figure 20 montre que le département du Plateau regorge de nombreuses infrastructures telles que quatre cent onze (411) écoles primaires, trente-neuf (39) collèges 1^{er} cycle, douze (12) collèges d'enseignement général dont un premier cycle et un second cycle. Hormis les enseignements primaires et secondaires, les centres urbains des Communes de Sakété et Kétou disposent d'un centre universitaire chacun. La planche 1 montre quelques infrastructures scolaires disponibles dans la Commune de Sakété.

Planche 1 : CEG en milieu urbain à Sakété (1.1) et EPP Adja-Ouéré (1.2)



Source : Adélaoun, janvier 2019

La photo (1.1) montre le collège d'enseignement secondaire de Sakété et la photo (1.2) montre l'école primaire publique d'Adja-Ouéré. En effet, ces infrastructures scolaires entraînent l'installation des populations. Sur le plan sanitaire, on dénombre cinquante-sept (57) centres de santé, quatorze (14) dispensaires et seulement deux (2) maternités selon le RGPH4. Ainsi, la Commune de Adja-Ouéré dispose de dix (10) centres de santé, quatre (4) dispensaires et un (1) maternité. La commune d'Ifangni dispose de cinq (5) centres de santé et cinq (5) dispensaires. La Commune de Kétou compte vingt (20) centres de santé et un (1) dispensaire. La Commune de Pobè dispose de neuf (9) centres de santé, deux (2) dispensaires et un (1) maternité et enfin la Commune de Sakété compte 13 centres de santé et deux (2) dispensaires.

En matière d'équipement, il convient de signaler que tous les centres de santé de Sakété sont mal équipés. Par exemple, au niveau de l'Hôpital de Zone, il n'y a aucun équipement réel. La planche 2 montre quelques images des infrastructures sanitaires en milieu urbain des Communes de Sakété et Kétou.

Planche 2: Vue partielle de l'hôpital de zone (2.1) à Sakété et hôpital de zone de Kétou (2.2)



Source : Adélaoun, janvier 2016 et 2019

De l'observation de la planche 2, les photos (2.1) montre une vue partielle de l'hôpital de zone de Sakété et la photo (2.2) montre hôpital de zone de Kétou. Selon 89 % des enquêtés, la présence de ces infrastructures entraine l'installation de la population dans ces endroits.

3.1.6. Caractéristiques de l'économie locale

Dans le département du Plateau, l'économie locale comprend deux grands secteurs, à savoir : le secteur formel et le secteur informel.

✓ Secteur formel

Le secteur formel est très peu développé et est constitué de quelques petites et moyennes entreprises opérant dans les secteurs du commerce général et des bâtiments travaux publics. La mise en place du RFU contribuerait à la mobilisation des ressources financières pour développement des cinq Communes du Plateau.

✓ Secteur informel

De nombreuses activités économiques hors agriculture se mènent. Ces activités relèvent des domaines de la production, du commerce, de l'hôtellerie, de la restauration et des services hors administration publique. Cependant, la quasi-totalité des activités économiques recensées dans les économies locales de la zone sont des activités informelles. Seulement, quelques entreprises ont été enregistrées au registre du commerce dans le département du Plateau selon 87 % des enquêtés. Les transactions commerciales au niveau des cinq Communes du département du Plateau sont essentiellement basées sur les échanges de produits agricoles. A côté de ces produits, on retrouve une gamme de produits manufacturés de toutes sortes, commercialisés par des marchands venant des communes environnantes et du Nigéria selon 96 % des enquêtés.

4-Discussion

Malgré la décentralisation, le pouvoir traditionnel continue de conserver certaines prérogatives. Ces résultats confirment les résultats des travaux de recherche de Zonou (2008 : 238) à l'Ouest du Burkina Faso, qui stimule que le pouvoir traditionnel, avec l'évolution des villages se trouve en présence d'autres pôles de pouvoir. Ceux-ci vont s'influencer mutuellement.

Selon Boisson (2005 : 17), le foncier est le rapport de loi ou la coutume, qui existe entre des individus ou des groupes relativement aux terres. C'est une institution, c'est-à-dire un ensemble de règles élaborées par une société pour régir le comportement de ses membres.

Pour Balogoun (2009 : 6), le régime foncier est un élément important des structures sociales, politiques et économiques. Il est multidimensionnel puisqu'il fait entrer en jeu des facteurs sociaux, techniques, économiques, institutionnels, juridiques et politiques qui sont souvent négligés mais doivent être pris en considération.

Coulibaly *et al.* (2016 : 5) ont montré qu'au Mali la gestion de l'espace rural dans la zone cotonnière s'est complexifiée. Elle présente des enjeux d'ordre social, économique, écologique et culturel. En effet l'amélioration des conditions de production due à l'émergence de nouveaux systèmes agraires, la croissance démographique, la multiplication des acteurs et les migrations ont créé de nouvelles dynamiques en matière de gestion des sociétés et des ressources naturelles.

Tohozin *et al.* (2012 : 3) ont montré au Sud-Bénin que les modes d'accès sont générés au fil du temps par un système local de pratiques foncières qui, dans son ensemble, reste assorti de limitations dans l'exercice des droits. Ces limitations ne sont souvent pas de nature à permettre la mise en place des aménagements fonciers durables (Tchaou, 2011 : 13).

Conclusion

La présente recherche a permis de caractériser les manifestations de la dynamique foncière dans le département du Plateau. Les données utilisées sont les données socio-anthropologiques relatives à la gestion foncière et aux pratiques foncières. Les manifestations de la dynamique foncière dans le département du Plateau qui sont entre autres par la croissance démographique, les facteurs naturels et économiques. La dynamique sociale est organisée autour de cinq types de pouvoirs. Tels que, le pouvoir traditionnel, administratif, politique, juridique, religieux. Les infrastructures scolaires et sanitaires, les caractéristiques de l'économie locale et les modes d'accès à la terre sont les manifestations de la dynamique foncière. En effet, l'héritage est le mode d'accès le plus pratiqué et le don représente le mode d'accès le moins pratiqué dans le département du Plateau. De plus les secteurs formel et informel sont les deux grands secteurs de l'économie locale dans le département du Plateau.

Références bibliographiques

Balogoun Paulin (2009) : conséquences des pratiques des acteurs fonciers sur l'attractivité et la compétitivité de la commune d'abomey-calavi ; 3èmes journées de recherches en sciences sociales inra, sfer montpellier, france, 33 p.

Bawa Anissou (2017) : Mutations des périphéries urbaines au sud du Togo : des espaces ruraux à l'épreuve du peuplement et de la

marchandisation des terres, Université de Montpellier, thèse pour obtenir de grade de Docteur, 240 p.

Boisson Jean-Pierre (2005) : La maîtrise foncière, clé du développement rural : pour une nouvelle politique foncière, Rapport au Conseil économique et social, 138 p.

Colin Jean Paul (2005) : « Le développement d'un marché foncier ? » Une perspective ivoirienne, *Afrique contemporaine*, n° 213, p. 179-196. DOI : 10.3917/afco.213.0179

Coulibaly Baba, Traoré Souleymane Sidi, Cheick Hamalla Diakité, Abdou Ballo, Alou Traoré Moriké Diawara et Dembélé Sidi (2016) : Dynamiques Sociales Et Gestion Fonciere En Zone Cotonniere Du Mali. **European Scientific Journal** April 2016 edition vol.12, No.11 ISSN: 1857 – 7881 (Print) e - ISSN 1857- 7431. pp 1-14

Davoudou Roger Enangnon (2013) : Problématique de la gestion du foncier dans la ville de Bohicon. Mémoire de maîtrise, DGAT/FLASH/UAC, 59p.

Glèlè Gisèle Aviavi (2006) : La périurbanisation et les dynamiques foncières dans la commune d'Abomey-Calavi : l'arrondissements de Hèvié, Mémoire de maîtrise, EDP/FLASH/UAC, 83 p.

INSAE (2013) : Quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitation, Février, 2013, Dynamique de la population, Cotonou, 35 p.

Tchaou Sevegni Brice (2011) : Problématique de la gestion foncière et développement local Mémoire de DEA en Géographie FLASH / DGAT- UAC, 93 p.

Tohazin Antoine Yves, Glèlè Gisèle Afiavi, Fangnon Bernard et Adjallala Odilon (2012) : Gestion du foncier et dynamique des espaces agricoles au sud du Bénin : cas de la commune de Tori-Bossito, 12 p.

Vissoh Sylvain (2000) : gestion foncière dans la ville de Savalou : problèmes et perspectives. Abomey-Calavi, UNB. Mémoire de maîtrise, 69 p.

Zonou Bienvenu (2008) : Interactions entre problématiques foncières et identités socio-territoriales dans l'Ouest du Burkina Faso. Géographie. Université Toulouse 2, 2008. Français. Tel-01295009 ; Doctorat de l'université de Toulouse. 352 p.